



**Familiale,
« Dys-férente »,
et proche de vous.**

Konduite Formation
3 Grand Rue
79250 Nueil-Les-Aubiers
36 Bvd du Guédeau
79300 Bressuire

contact@konduiteformation.fr

09.86.70.38.29

www.konduiteformation.fr



Drivup

**ENJEUX ET
DÉROULEMENT
DE LA
FORMATION.
CONDITIONS DE
PASSEAGE AU
PERMIS DE
CONDUIRE.**



Konduite vous informe sur le permis de conduire. Quels sont les enjeux de la formation préparatoire à l'examen du permis de conduire ? Comment se déroule la formation ? Quelles sont les conditions de passage des épreuves ? Cette notice vous apporte l'essentiel des réponses à ces questions.

ENJEUX ET DÉROULEMENT DE LA FORMATION

L'automobile est devenue un outil social indispensable pour une très grande partie des jeunes de notre société. Au-delà du plaisir de conduire, l'utilisation d'une voiture est souvent indispensable pour les études, le travail ou les loisirs. Rouler en sécurité est donc une nécessité pour tous.

Les conducteurs débutants représentent une part trop importante des tués et des blessés sur la route. L'effort engagé doit être poursuivi, notamment par le renforcement de l'éducation et de la formation.

Les accidents de la route ne sont pas liés à la fatalité et le programme de formation au permis de conduire est mis en place pour aider les nouveaux conducteurs à se déplacer avec un risque faible de perdre la vie ou de la dégrader. L'objectif général est d'amener tout automobiliste débutant à la maîtrise de compétences en termes de savoir être, savoirs, savoir-faire et savoir devenir.

Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante. Le programme de formation se veut une vue d'ensemble des compétences qu'un conducteur responsable doit acquérir pour ne pas mettre sa sécurité et celle des autres en danger.

Il vous faudra prendre conscience que ce qui est appris en formation doit progresser et évoluer, après l'obtention du permis de conduire, en tenant compte des mêmes objectifs sécuritaires que lors de votre apprentissage.

Vous allez apprendre à manipuler une automobile et à circuler dans différentes configurations, à en connaître les risques et les limites.

Vous allez, au travers de ce programme, comprendre les règles du code de la route ainsi que l'influence des lois physiques, psychologiques et physiologiques.

Vous devrez également vous situer personnellement en tant que citoyen dans vos choix de conduite.

Des cours théoriques et pratiques, collectifs ou individuels, vous aideront à atteindre les objectifs définis et à personnaliser votre progression.



Votre formateur vous guidera et vous conseillera.

Des tests de connaissances et de capacités pourront être mis en place au fur et à mesure.

L'ÉPREUVE THÉORIQUE GÉNÉRALE (LE CODE)

Pour passer l'épreuve du code, il faut avoir au moins 16 ans si vous suivez la formation traditionnelle, ou 15 ans si vous suivez l'apprentissage anticipé de la conduite (AAC).

Pour réussir cette épreuve, il faut obtenir au moins 35 bonnes réponses sur 40 questions (5 erreurs maximum). Une réponse est considérée comme juste si toutes les propositions exactes ont été validées.

Parmi les 40 questions auxquelles vous devrez répondre, certaines sont en vidéo. Pendant le déroulé de la vidéo, pensez à évaluer l'intervalle de sécurité et à regarder tous les rétroviseurs.

La gestion des examens (ETG) a été confiée à des prestataires privés tels que La Poste ou Objectif Code. Il appartient donc à l'élève de s'en rapprocher pour s'y inscrire et s'y présenter (en choisissant parmi les dates, heures et lieux proposés). Vous en retrouverez les liens internet sur notre site. Il vous faudra renseigner votre numéro NEPH disponible sur votre Attestation d'Inscription au Permis de Conduire (AIPC) dont la demande se fait par le site ANTS.gouv.fr (accompagnement possible par l'établissement pour réaliser ce dossier)

Le jour de l'examen, pensez à apporter votre pièce d'identité et votre convocation. Votre code est valable pendant 5 ans.



L'EXAMEN PRATIQUE

Pour se présenter à l'épreuve pratique il faut avoir au moins 17 ans et avoir réussi l'examen du code (pour les AAC : 1 an de conduite accompagnée et 3000 km).

L'établissement d'enseignement de la conduite se chargera de la demande de place auprès de l'administration compétente dès les compétences nécessaires validées par l'élève (voir programme de formation). L'établissement ne décide ni des délais pour obtenir ces places, ni de leur nombre. Les dates et heures d'exams sont celles proposées par la DDT. Il appartient donc au candidat de se rendre disponible. Le lieu d'examen est généralement Bressuire, mais il se peut que certaines places soient sur des centres d'exams de villes/départements voisins.

Les services administratifs d'Etat enverront une convocation par mail au candidat 10 jours avant l'examen, puis un rappel 48H avant. Il y est rappelé l'obligation de se présenter en avance, muni de sa pièce d'identité avec accès au livret d'apprentissage numérique (nos livrets incluent votre AIPC). Attention, ces places ne sont plus modifiables durant les 6 jours précédents, le règlement de l'établissement vous demande donc de prévenir 7 jours avant en cas d'impossibilité de se présenter.

De part l'accompagnement à l'examen, l'établissement sera également présent sur le centre d'examen en mettant à disposition le véhicule assuré, propre et en bon état de marche, et par la présence d'un enseignant qui sera l'accompagnateur neutre.

Le rendez-vous se fait directement sur le centre. En cas d'impossibilité par l'élève de trouver un moyen de s'y rendre, il est nécessaire de le signaler en avance pour trouver une solution de transport.

Cette épreuve dure environ 32 minutes. Elle a pour but de vérifier si vous êtes capable de conduire seul sans mettre en danger votre sécurité et celle des autres. Elle est évaluée par un expert : l'inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière. Le jour de l'examen, l'épreuve vous est présentée individuellement par l'expert, qui vous précise ce que vous allez devoir faire :

- réaliser un parcours empruntant des voies à caractère urbain, routier et/ou autoroutier ;



- suivre un itinéraire en vous guidant de manière autonome, pendant environ cinq minutes ;
- réaliser deux manœuvres différentes, dont un freinage pour un arrêt de précision et une manœuvre en marche arrière ;
- procéder à la vérification d'un élément technique à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule, répondre à une question en lien avec la sécurité routière, et répondre à une question sur les premiers secours ;
- appliquer les règles du code de la route, notamment les limitations de vitesse s'appliquant aux élèves conducteurs ;
- adapter votre conduite dans un souci d'économie de carburant et de limitation de rejet de gaz à effet de serre ;
- faire preuve de courtoisie envers les autres usagers et notamment les plus vulnérables.

L'évaluation réalisée par l'expert est basée sur des textes réglementaires et instructions précises qui en fixent les modalités.

Cette évaluation consiste en un bilan des compétences nécessaires et fondamentales devant être acquises pour une conduite en sécurité, car la conduite est un acte difficile qui engage une responsabilité forte.

À l'issue de l'épreuve, l'expert retranscrit de façon formelle le bilan de compétences dans une grille d'évaluation.

Votre résultat est disponible dès le lendemain du passage de l'examen en le téléchargeant sur votre espace RDV Permis.

En cas de réussite, le CEPC (Certificat d'Examen du Permis de Conduire) sera votre justificatif auprès des forces de l'ordre en attendant votre permis de conduire (dont la demande d'édition est à faire sur ANTS.gouv.fr).

Ce document est valable 4 mois maximum.

En cas de réussite, vous serez en période probatoire avec 6 points sur votre permis de conduire, dont la durée dépend de la formule d'apprentissage choisie et du suivi ou non d'une formation post-permis.

LE PROGRAMME DE FORMATION

Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul	<ul style="list-style-type: none"> • Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer des vérifications intérieures et extérieures. • Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir. • Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire. • Démarrer et s'arrêter. • Doser l'accélération et le freinage à diverses allures. • Utiliser la boîte de vitesses. • Diriger la voiture en avant en ligne droite et en courbe en adaptant allure et trajectoire. • Regarder autour de soi et avertir. • Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité.
Appréhender la route et circuler dans des conditions normales	<ul style="list-style-type: none"> • Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte. • Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation. • Adapter l'allure aux situations. • Tourner à droite et à gauche en agglomération. • Déetecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité. • Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire. • S'arrêter et stationner en épi, en bataille et en créneau.
Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluer et maintenir les distances de sécurité. • Croiser, dépasser, être dépassé. • Passer des virages et conduire en déclivité. • Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard, avec respect et courtoisie. • S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide. • Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense. • Connaître les règles relatives à la circulation inter-file des motocyclistes. Savoir en tenir compte. • Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites. • Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels, les ponts, ...
Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique	<ul style="list-style-type: none"> • Suivre un itinéraire de manière autonome. • Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie. • Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer. • Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir. • Faire l'expérience des aides à la conduite du véhicule (régulateur, limiteur de vitesse, ABS, aides à la navigation...). • Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence. • Pratiquer l'éco conduite.